



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du 2 mai 2016

Délibération n° 2016-1160

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programmation relative à la subvention globale du Fonds social européen (FSE) pour l'année 2015 - Rectificatif

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'insertion et de l'emploi

**Rapporteur** : Madame la Conseillère déléguée Bouzerda

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 12 avril 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 4 mai 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Boudot, Boumertit (pouvoir à Mme Picard), Fenech (pouvoir à M. Guillard), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

**Conseil du 2 mai 2016****Délibération n° 2016-1160**

|                         |  |
|-------------------------|--|
| commission principale : | développement économique, numérique, insertion et emploi   |
| objet :                 | <b>Programmation relative à la subvention globale du Fonds social européen (FSE) pour l'année 2015 - Rectificatif</b>        |
| service :               | Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'insertion et de l'emploi |

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 6 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015-0704 du 2 novembre 2015, le Conseil de Métropole de Lyon a approuvé la programmation de 6 opérations relatives à la subvention globale du Fonds social européen (FSE) de la Métropole pour l'exercice 2015.

Une erreur, portant sur le montant et le taux de la subvention FSE sollicitée, s'est glissée au point 1 consacré à l'opération « PLIE ALLIES - Assistance à maîtrise d'ouvrage clauses d'insertion dans les marchés de l'État, de la Ville de Lyon et de leurs établissements ».

Il convient donc de rectifier comme suit le point 1, les autres points de ladite délibération restant inchangés :

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| N° opération                     | 201504492   |
| Libellé opération                | Assistance à maîtrise d'ouvrage insertion des services de l'État et de ses établissements publics                       |
| Organisme porteur                | Association lyonnaise pour l'insertion économique et sociale (ALLIES)   |
| Axe prioritaire                  | 3 – Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion   |
| Objectif thématique              | 3.9.1.2.617 – Renforcement des dispositifs de clauses d'insertion dans la commande publique du territoire métropolitain |
| Coût total prévisionnel          | 124 609,20 €  |
| <b>Subvention FSE sollicitée</b> | <b>66 000 € soit un taux d'intervention de 52,97 %</b>  |

Pour rappel, cette action d'assistance à maîtrise d'ouvrage insertion (AMOI) est portée par le PLIE ALLIES et vise à accompagner, sur le bassin d'emploi de Lyon, les services de l'État, ses établissements publics et la Ville de Lyon dans la mise en œuvre de leur politique d'achats et, notamment, leur objectif de développement d'achats socialement responsables.

Le projet s'articule autour de 3 axes :

- l'assistance à maîtrise d'ouvrage proprement dite,
- l'accompagnement des entreprises attributaires dans la mise en œuvre de leurs engagements,
- l'animation et la mobilisation du service public de l'emploi et des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) autour de la clause d'insertion.

L'objectif du projet est d'assurer le développement des clauses sociales dans la commande publique, d'aider à la mutualisation des savoirs, des compétences et des moyens, de proposer un meilleur accompagnement des entreprises et de procéder à la professionnalisation du dispositif et des acteurs via le réseau des acheteurs socialement responsables.

Sur le bassin d'emploi de Lyon, une quinzaine d'acheteurs publics accompagnés par ALLIES utilisent ce dispositif comme outil préparant l'accès et le retour à l'emploi des publics en difficulté ainsi que le développement de nouvelles compétences au sein des entreprises soumissionnaires.

En 2013, 864 personnes ont été embauchées dans le cadre de l'exécution d'une clause sociale. 55 % de ces personnes sont à l'emploi 6 mois après une mission effectuée grâce à ce dispositif ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

##### 1°- Approuve :

a) - le rectificatif apporté à la programmation de la subvention globale du Fonds social européen (FSE) 2015 de la Métropole de Lyon, portant sur le montant et le taux de la subvention sollicitée par l'opération d'assistance à maîtrise d'ouvrage insertion des services de l'État, de la Ville de Lyon et de leurs établissements publics portée par l'association ALLIES,

b) - l'avenant de régularisation à la convention portant attribution à ladite association d'une subvention FSE dont les caractéristiques sont les suivantes :

- montant prévisionnel de l'opération : 124 609,20 €
- montant prévisionnel FSE : 66 000 €.

2°- **Autorise** monsieur le Président à signer l'avenant de régularisation à la convention entre la Métropole et l'association ALLIES notifiée en date du 20 janvier 2016.

3°- **Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 444 - opération n° 0P36O4726A à hauteur de 66 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 4 mai 2016.**